L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

LUNDI MATIN, 4 FEVRIER.

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK,

PAR

MM. OCTAVE FERE ET D. SAINT-YVES.

PROLOGUE.

LÉO.

III.

LA CHANSON DE LÉO.

Lorsque Frédéric se dirigea vers l'hôtel de son grand père, et, avant de l'y suivre, expliquons au lecteur comment s'était formée la liaison vraiment extraordinaire qui existait entre le regard d'orbarou de Trenck et le pinson Léo.

Nous avons dit que le grand père de Frédéric était un général. Il avait servi glorieusement, était parvenu au grade de général-major de la cavalerie et s'était retiré à Kœnigsberg, couvert de dix-huit blessures reçues au service de l'Etat.

Son fils Frédéric était né dans cette ville, où, il avait passé les premières années de l'enfance comme aujourd'hui d'une éducation mâle et substantielle. Un gouverneur, attaché à lui et à ses deux frères, plus jeunes, avait pour mission de développer à la fois son intelligence et ses forces physiques.

Doué d'une aptitude extraordinaire, il étudiait simultanément toutes les branches des connaissances humaines, et suivait en même temps des cours d'escrime, de natation, de danse et de manège. Son caractère était fier et droit. Il était le rayau, avait de l'ambition et faisait des progrès au dessus de son âge.

Son père mourut en 1740, et sa mère alla se fixer à Breslau, capitale de la Silésie, où elle ne tarda pas à se remarier. Frédéric avait une sœur à laquelle il était fort attaché et qui, parvenue à l'âge d'entrer en ménage, fut accordée au fils du général Waldew, et alla habiter avec lui Hammer, dans le Brandebourg.

Frédéric avait alors seize ans. On jugea le moment venu de l'envoyer à l'Université pour perfectionner ses études, et il partit pour Kœnigsberg, accompagné d'un domestique, faisant, comme lui, la route à cheval.

La perspective de voir sa ville natale lui souriait surtout parce qu'il devait retrouver là son grand père, le comte de Derschau, président du conseil supérieur de la province, et qui, de plus, était son tuteur légal.

Notre futur étudiant quitta donc sa famille sans regret, car depuis le mariage de sa sœur rien ne l'y attachait plus. Il était loin, en effet, d'éprouver autant d'amitié pour ses frères, et sa mère avait d'autres affections.

Il se mit gaiement en route, escomptant déjà, dans sa jeune et vive imagination, l'avenir qui s'ouvrait plein de promesses et paré de séduction de toutes sortes.

La première partie du voyage s'effectua tranquillement, à petites journées. Notre jeune excursionniste y prenait un charme particulier et il était trop instruit pour ne pas y trouver en même temps une occasion d'observer et d'étudier avec fruit.

Roller, le serviteur qui l'accompagnait, était un ancien militaire attaché depuis des années à la famille et qui l'avait vu naître. Mais son affection ne franchissait pas les bornes du respect auquel il avait été façonné.

Plein de sollicitude, du reste, il avait l'œil à tout, prévenait les besoins et les désirs de Frédéric et découvrait toujours, dans cette longue pérégrination à travers des chemins où les villages étaient souvent écartés les uns des autres, d'excellentes étapes pour la nuit. Le jour, on s'arrêtait tantôt dans une ferme, tantôt sur le bord de la route.

Les provisions, dont Roller était abondamment muni, défrayait la halte, et l'on se remettait ensuite en marche.

Une après-midi, par une chaleur assez forte, notre héros, suivi de son domestique, cheminait sans trop de hâte à travers une campagne des environs de Marienwerder, arrosée par la Vistule.

C'était une région du plus agréable aspect, mais après s'être suffisamment complu à admirer le paysage, il commença à ressentir la double fatigue produite par l'ardeur du soleil et par l'aiguillon de la faim.

Sur la gauche, coulait un petit cours d'eau, qui se rendait à la Vistule, entre des rangées de saules épais, dont l'ombre et la fraîcheur invitaient au repos.

Frédéric, prêt à céder à la tentation, ne cherchait plus qu'un endroit propice, lorsque les accents d'une voix claire et juvénile parvinrent confusément jusqu'à lui.

Surpris et charmé tout à la fois, il descendit avec précaution de son cheval, dont il confia la garde à Roller, et s'avança doucement vers un coude formé à cent pas du chemin par le ruisseau, sous l'abri touffu des saules de la rive et d'un bouquet d'aulnes.

A mesure qu'il approchait, la voix devenait plus distincte, et l'on ne perdait ni une parole ni une note.

La mélopée, un peu traînante, accusait beaucoup de naïveté et de mélancolie. On ne pouvait s'y méprendre, c'était une de ces chansons de la vieille Allemagne, connues sous le nom de Lieder, et presque toujours inspirées par les superstitions particulières aux montagnes, aux forêts et aux fleuves.

Celle-ci, chantée sur le bord d'un cours d'eau, devait être tout naturellement empruntée à la tradition des Ondines ou des Ides.

En voici les paroles :

I

Sur les rians et verts rivages,
Du fleuve au tortueux circuit,
Beau chevalier, quand tu voyages,
Ne passe pas, pendant la nuit.
Dans ses profondeurs argentées
Par les pâles lueurs du ciel,
Nerida, la reine des fées,
Guette les pas d'un œil cruel,
Hélas ! hélas ! beau chevalier,
La mort veille au bout du sentier !

II

Vois, près de l'onde, qui murmure,
Cette femme aux riches habits ;
En longs anneaux, sa chevelure
Se mêle à l'éclat des rubis.
D'une voix douce, elle t'appelle :
« Chevalier, viens en mon palais.
Je suis noble, puissante et belle…
A toi mon or et mes attraits ! »
Hélas ! hélas ! beau chevalier,
La mort veille au bout du sentier !

III

Si la prudence te dirige,
Pars, sans hésiter plus longtemps.
Ferme l'oreille à ses accents.
L'amour que l'on t'offre est un piége
Caché sous de brillantes fleurs.
Que ton étoile te protége
Et t'épargne bien des douleurs !
Hélas ! hélas ! beau chevalier,
La mort veille au bout du sentier !

Au moment où ce lied finissait, Frédéric, écartant les branches de saule derrière lesquelles il s'était arrêté pour mieux entendre, aperçut un jeune homme, ou plutôt un enfant, assis sur le bord de l'eau, et se disposant à mordre dans un morceau de pain et dans une de ces excellentes pommes qui sont la ressource du pays.

En voyage, les moindres rencontres deviennent presque toujours des bonnes fortunes, et il est rare que deux étrangers, mis ainsi en face l'un de l'autre, ne cèdent pas à l'attraction qui les rapproche mutuellement.

Quoique le costume fort simple du voyageur indiquât une condition modeste, inférieure au rang du jeune baron, celui-ci, qui n'était fier que vis-à-vis de ses égaux ou de ses supérieurs, ne songea même pas à ce détail, tant il était frappé de l'aspect du jeune chanteur, dont le visage brun était encadré de longs cheveux noirs retombant en anneaux sur les épaules. Cette figure régulière et délicate, éclairée par deux yeux intelligents, accusait une quinzaine d'années.

— Bravo ! bravo ! s'écria tout à coup Frédéric, votre lied est charmant.

L'enfant jeta un cri, et une teinte rose vint colorer imperceptiblement ses joues. Mais c'était purement de la surprise ; il ne montra aucune défiance, aucune frayeur.

Parvenu tout près de lui, Frédéric fit un geste de salut courtois en désignant la mousse du bout de sa cravache :

— Il paraît, du reste, ajouta-t-il que l'endroit est bon pour le repos et la collation ?

— Comme vous voyez, répondit le petit jeune homme. Le siége est moelleux ; la nappe fraîche, et l'appétit assaisonne le menu.

— Vous plait-il de m'accorder un couvert à votre table ?

— Quand je voudrais vous refuser, en aurais-je le droit ! Elle est à vous tout aussi bien qu'à moi. C'est le bon Dieu qui tient l'hôtellerie.

— Et c'est sa grâce qui a pris soin de guider les convives. Pour ma part, je l'en remercie humblement.

En parlant ainsi, il s'assit sur la mousse, après avoir jeté près de lui son feutre et sa cravache.

— Ah ! dit-il en respirant la fraîcheur du ruisseau et en humant les parfums du gazon en fleurs, il fait vraiment bon ici.

— Par exemple, reprit le jeune garçon, la grâce de Dieu n'a fait que les frais du couvert, et si elle ne vient pas à notre aide, il faudra bien que vous vous contentiez de partager la maigre chère que je fais.

Il mettait déjà la main au sac, en façon de gibecière, qu'il portait en sautoir.

Frédéric le retint.

— Pardon ! qu'avez vous là ?

— Des pommes et du pain, pas autre chose.

— Et pour boisson ?…

— Oh ! quant à cela, c'est encore le bon Dieu qui y pourvu, et c'est ce qui nous manquera le moins.

Il montra en souriant le clair ruisseau, qui gazouillait à leurs pieds et se brisait sur les cailloux.

— Oui, répondit Frédéric, le menu est frugal, et comme la route aiguise l'appétit, vous me permettrez bien d'y ajouter quelques articles plus nourrissants.

— Oh ! c'est comme pour le choix de la table, je ne saurais m'y opposer !

Le jeune baron fit un signe à Roller, qui venait de mettre les chevaux à l'ombre, et qui, détachant un panier suspendu à l'arçon de sa selle, l'apporta à son maître.

— Ah ! ah ! vous ne vous embarquez pas sans biscuit, vous ! dit gaiement le jeune homme. Mais, bon Dieu ! ce n'est pas un panier ! c'est un magasin !

— A votre service, mon jeune ami ! dit Trenck en étalant lui-même les trésors accumulés dans ce garde-manger. Voyons, laissez-là cette pomme, qui n'est bonne que pour le dessert ; acceptez sans façon une tranche de ce pâté ou de ce morceau de venaison, avec un verre de vin du Rhin….

Et comme l'inconnu hésitait :

— Acceptez, dit Frédéric, ou je vous tire ma révérence, et je vais m'installer plus loin.

Cette menace, selon toute apparence, alla droit au cœur du jeune étranger, qui s'était pris de sympathie pour les manières cordiales du nouveau venu. Que ce fût par ce motif ou par simple raison de politesse, il consentit à prendre sa part de ce repas improvisé.

Frédéric n'oublia pas Roller dans la répartition des vivres, et celui-ci alla s'établir près des chevaux, au pied d'un arbre.

Les premiers instants du repos des deux nouveaux camarades furent religieusement consacrés à l'apaisement d'un appétit que la route et le jeune âge avaient singulièrement excité chez Frédéric, et que le frais à moitié mangé par son convive n'avait guère satisfait.

Tout alla bien d'abord, mais quand il fallut boire, il se trouva que Roller avait oublié en dernier relais le verre de son maître, et que le goulot de la bouteille était le seul moyen de ne pas mourir de la pépie.

Le jeune étranger manifesta un peu de répugnance, et trouva un autre expédient, c'était de faire de sa main un coupe.

— Bon ! reprit Trenck, donnez moi ce gobelet… ce vin est fort, et demande à être tempéré ; ajoutez l'eau ou de ce bon vin à la santé du ruisseau.

— Ma foi ! je suis bien prêt, dit-il, pour présenter une gracieuse place à ma faveur…. Oh ! d'abord, et je tâcherai de faire et de mettre, et de lui à la guerre…. A votre santé d'abord ; je boirai après.

Comment refuser encore ?…. On bue à tour de rôle, et l'on recommença à faire disparaître les provisions, en causant et en riant. Le vin du Rhin pétillait dans ces jeunes têtes.

— Ma foi ! s'écria Frédéric, dans un beau mouvement d'expansion, je suis enchanté de la rencontre…. Vous me plaisez…. Avant de vous voir, votre voix m'avait déjà gagné le cœur…. Voulez-vous être mon ami ?

— La bonne plaisanterie ! répéta son convive ; comme vous y allez ! Nous ne nous connaissons seulement pas…. Il y a un quart d'heure, nous ne nous étions jamais vus, et dans un quart d'heure nous allons redevenir étrangers l'un à l'autre.

— Qui sait ? Le hasard nous a rapprochés aujourd'hui, pourquoi ne nous rapprocherait-il pas encore ?

— Mais…. c'est que…. fit l'inconnu avec plus d'hésitation.

— Je vois ce que c'est : vous me prenez pour un aventurier ?

— Par exemple !

— Ah ! mais détrompez-vous !

— Je vous assure….

— Je m'appelle Frédéric de Trenck ; je suis baron ; j'ai seize ans…. Je viens de Breslau, et je m'en vais à Kœnigsberg, pour étudier à l'Université, sous la tutelle de mon grand-père. Et vous ?

— Moi ?

— Oui ; votre nom ?

— Léo Maider.

— Léo, c'est un très joli nom. Votre âge ?

— Quinze ans.

— Votre famille ?

A cette demande, le jeune garçon ne répondit pas avec la même spontanéité. Un léger nuage vint obscurcir son clair regard.

— Tenez, monsieur Frédéric, dit-il enfin, je voudrais reconnaître votre sympathique franchise…. mais, c'est impossible.

— Impossible ! se récria Trenck.

— Oui, nous ne sommes pas nés dans les mêmes rangs de la société. L'amitié demande avant tout l'égalité, et nous ne sommes pas égaux. Vous êtes baron…. tout indique que vous êtes riche. Vous avez devant vous une carrière brillante. Moi, je suis pauvre…. je suis orphelin, et je n'ose entrevoir ce que l'avenir me réserve d'épreuves.

La mélancolie dont ce langage était empreint avait passé sur le visage de Frédéric, et le regard dont il considérait Léo en était devenu plus affectueux.

— Quoi ! s'écria-t-il, vous n'avez plus de parens ?

— Hélas ! non. Je n'ai jamais connu mon père ; ma mère est morte l'an dernier.

— Pauvre Léo ! murmura à part lui Frédéric.

— Nous habitions Stettin, sur l'Oder, continua Léo. Notre unique ressource consistait dans une faible pension allouée à ma mère, comme veuve d'un ancien officier, pension qui s'est éteinte avec elle…. Resté sans moyens d'existence, j'ai cherché à me suffire avec l'état que ma bonne mère avait commencé à me faire apprendre….

— Cet état, c'est ?….

— Celui de graveur. Mais on me trouvait trop jeune et trop faible…. Je luttai plusieurs mois…. puis le découragement me prit, je ne songeai plus qu'à rejoindre ma pauvre mère….

— Mais c'est affreux ! objecta Frédéric, vivement touché.

— Cependant, reprit le jeune garçon, dont les traits expressifs et mobiles exprimaient éloquemment tout ce qui se passait en lui à ce souvenir, — comme la religion m'ordonnait de vivre et de faire ce qui était humainement possible pour conserver mes jours, je me suis rappelé qu'il me restait une parente, et je me suis décidé à aller me mettre sous sa protection.

— Et cette parente ?

— C'est une tante, la sœur de ma mère.

— Elle habite ?

— Un village des environs de Kœnigsberg.

— Et vous dites que nous ne sommes pas faits pour nous entendre et nous retrouver ! s'écria Trenck ; mais c'est le ciel lui-même qui a pris soin de nous ménager cette rencontre !…. Que me fait la naissance ! …. Est-ce ma faute si je suis né baron ! …. Votre main, Léo ; vive Dieu ! puisque nous allons dans la même direction, nous voyagerons ensemble.

— En vérité ! balbutia l'orphelin, hésitant et n'osant croire à une cordialité, si soudaine et si large. Non, c'est….

— Pas un mot de plus, interrompit Frédéric d'un ton doucement impérieux, ou je vous cherche querelle ; car, je vous en préviens, j'ai très mauvaise tête.

— Cependant, je n'ose…. je ne puis….

— Nous voilà restaurés, reprit l'amphitrion sans vouloir rien entendre. Allons, en route ! Mais comme il n'est pas juste que vous marchiez à pied pendant que je trotterai sur un bon cheval, vous prendrez celui de mon domestique ; je lui en achèterai un autre à la première étape où nous en trouverons un passable.

— Je vous remercie de l'offre, mais je n'en saurais profiter ; je n'ai pas appris à monter à cheval, et, je vous le répète, je ne puis accepter……

— Pauvre garçon ! dit Frédéric d'un ton de commisération sincère ; comme son éducation a été négligée ! …… Venez toujours…… je vous indiquerai ce qu'il faut faire……

— Je suis trop maladroit…… et puis……

— Et puis ?

— J'ai peur……

— Peur ! …… un homme ! …… c'est un prétexte ; vous vous calomniez.

— Je veux vous dire que je crains de rester en route et de mourir dans quelque hospice, sans avoir accompli ma tâche.

— Oui ! eh bien ! mon cheval est fort, vous monterez en croupe ; c'est dit ! partons.

Léon eut beau s'en défendre, son nouvel ami avait une tête de fer, et d'ailleurs il était si pressant ! Il fallut céder.

Nos deux jeunes gens firent donc la route ensemble, et l'intimité la plus parfaite acheva de s'établir entre eux.

Quand la conversation languissait, sur la demande du jeune baron, Léo lui chantait un de ces anciens lieder, que sa mère lui avait appris à Stettin, et qui, dans sa bouche, avaient un charme tout particulier.

Frédéric éprouvait quelque fierté du rôle de protecteur que sa force et sa taille lui donnaient vis à vis de son compagnon, et ce rôle, il le prit tellement au sérieux, qu'avant d'arriver à Kœnigsberg, il aimait Léo comme on aime un frère puîné, ou plutôt comme un père aime son enfant ; car il n'avait jamais ressenti une pareille tendresse pour ses propres frères, qui d'ailleurs n'avaient rien fait pour la mériter.

Léo, de son côté, avait le cœur trop bien placé pour ne pas répondre à l'attachement de cette nature ouverte et franche, qui était celle de Trenck.

(A continuer.)

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA……………………………DIRECTEUR.

Lundi, 4 Février 1867,

OPÉRA ITALIEN.

Début de Mlle TRIDA DE GEBELI.

Première représentation de

IL TROVATORE.

Grand opéra en 4 actes de Verdi.

MERCREDI, 6—**La Sonnambula.**

On commencera à 7 heures 1/2 quarts. 3 fév

THEATRE DE L'OPERA

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA……………………………DIRECTEUR

MARDI 5 février 1867,

Première représentation r.

UN MONSIEUR QUI SUIT LES FEMMES

Vaudeville en 2 actes

LA RUE DE LA LUNE

Vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 heures.

Jeudi 7—LA DAME AUX CAMELIAS.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires….BEN DE BAR & E. EDDY

Lundi soir, 4 Février,

Première représentation de Melle VESTVALI, la grande cantatrice et tragédienne— BEL DEMONIO, drame nouveau.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL……Propriétaires et Directeurs

J. KITTREDGE……………………………Trésorier

LUNDI soir, 4 Février,

Représentation TOUS LES SOIRS, et le SAMEDI à Midi.

La Belle et la Bête.

Pièce féerique et comique,

ANDALOUSIE,

Grand ballet nouveau, arrangé par Mlle CHRISTINE ZAVISTOWSKI.

ROMANCES nouvelles chantées par Mlle EVA BRENT.

Programme attrayant dans lequel figure toute la grande troupe. 4 fév

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

G. OSTERMANN……………………………Directeur.

LUNDI, 4 Février 1867,

ERIM LEICHTE PRISON.

Vaudeville en 1 actes et 3 tableaux, par EMILX POHL.

MARDI, 5 février 1867,

Dernière Représentation de Mme OTTILI GENEE. 4 fév—1

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

H. W. Schaffer……………………Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison.

La REINE ENORME pesant 702 livres.

JOHN BATTERSBY, le squelette vivant ; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MENAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangaroos, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y démêle tout le monde ; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, DE LUGARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS.

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 5oct—6m

Un Bal Paré et Masqué

Sera donné par la Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nile-Orléans,

Pour le Bénéfice de leur Fonds de Secours,

JEUDI, le 7 FÉVRIER 1867,

A la MAISON MAURESQUE, encoignure des rues Camp et Poydras.

DIRECTEURS.

Hon. J. G. Monroe, Alf. Belanger, Hon. A. Giffen, J. Leidinger, Wm. Manning, Hon. P. Kaiser, J. N. Marks, W. E. Fitzgerald, F. Gerstner, Louis Ruch, M. Swan, ou C. Mensman, A. Gerstner, L. Vignes, P. Stevens, L. Tujaques.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

A. Gerstner, L. Vignes, L. Tujaques, H. Bogel, J. M. Daves.

BILLETS $2.00. — Les invitations pourront être procurées en s'adressant aux Membres du Comité d'Arrangements. 2 fév—6f

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe vient agrandi son établissement en y ajoutant le numéro voisin, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement à leurs familles. 14 novembre—

Au Rocher de Cancale,

Encoignure St Louis et Dauphine.

MM. ARTHUR et DEBIRE informent leurs nombreux amis et le public en général qu'ils ont acheté le Restaurant de M. B. CASTINEL, le susdit Café Restaurant si avantageusement connu depuis plusieurs années. Ils espèrent que la bonne tenue de leur maison et leur expérience dans ce genre d'affaires leur gagneront un nombreux patronage. La maison restera ouverte toute la nuit. 21janv—1f

RESTAURANT COSMOPOLITE

TENU PAR

LOUIS CHAPLAIN,

No 11 Rue Royale

entre les rues Canal et Douane.

SALONS au premier. BELLES CHAMBRES garnies pour les voyageurs. Le restaurant sera pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux et les prix seront modérés.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

8 janv—

RESTAURANT FRANÇAIS

28……RUE ROYALE……28

Tenu par Philippe Forget,

(Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES. — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c., sur commande.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

DE LA NLLE-ORLEANS à	Prix. 1re Classe	Entrepont.	Pont.
St-Thomas	$90 00 or	$45 00 or	$27 50 or
Havane	40 00	20 00	10 00
Porto Rico	100 00	50 00	25 00
Hayti	140 00	70 00	35 50
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	140 00	70 00	35 00
Martinique	140 00	70 00	35 00
Ste Lucie	145 00	72 50	[illegible]
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	37 50
La Trinidad	160 00	80 00	40 00
Demerari	165 00	82 50	41 25
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	165 00	82 50	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25
	1re classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	214 56	166 75	107 27
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	128 31
Payta	276 00	245 31	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	287 30	147 51
Huanchaco	[illegible]	287 30	147 51
Casma	290 76	271 86	140 88
Huacho	304 40	276 72	157 24
San Jose	[illegible]	287 30	147 51
Pacasmayo	[illegible]	287 30	147 51
Callao	316 70	290 92	150 35
Tambo Mora	[illegible]	305 13	166 45
Pisco	332 90	305 13	166 45
Chincha	332 90	305 13	166 45
Chala	351 31	323 53	180 65
Islay	375 51	347 74	187 75
Ilo	384 95	347 70	192 40
Arica	351 95	357 30	192 40
Pisagua	390 18	371 01	190 50
Mejillones	390 18	371 01	190 50
Iquique	390 18	371 01	190 50
Tocopilla	408 65	340 90	204 32
Cobija	408 65	340 90	204 32
Chañaral	418 12	390 34	209 06
Caldera	418 12	390 34	209 06
Carisal Bajo	422 85	395 08	211 42
Huasco	422 85	395 08	211 42
Coquimbo	427 50	399 81	213 75
Valparaiso	441 79	414 82	220 89
San Francisco	286 97	251 59	121 10
Acapulco (Manzillo)	242 93	191 97	104 07
Punta Arenas	207 00	190 00	107 50
Realejo (Corinto)	233 20	206 25	133 20
La Union	238 50	211 56	138 50
La Libertad	243 75	216 75	143 75
Acayutla	249 00	222 00	149 00
San Jose	254 25	227 25	151 20

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $240 en or

Passage dans une cabine 2e pont avant … 210

Passage d'entrepont…………… 120

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfans au-dessous de 3 ans, la gratuite ne sera accordée qu'à l'un d'eux ; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 25 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement ; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,

10 janv—1 an t. 1. 2). 127, rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire,

VIA HAVANE.

Le steamer français

DAMIEN,

Partant pour le port de la Havane le 13 février, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

VICTOR PERRILLIAT, agent,

24 janv—1 au 13 fev 127, rue de la Commune.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Batiments de cette Ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.

EUROPE "……… Lemarié…Samedi 9 fév

SAINT LAURENT "…… Bocande…Samedi 23 fév.

PEREIRE……capitaine…Duchesne…Samedi 9 mars.

VILLE de PARIS "…… Surmont…Samedi 23 mars.

Prix du Passage en or, à partir du 1er janv. 1867.

Première classe $160, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Pour passage s'adresser à

VICTOR PERRILLIAT,

25déc 127 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

Ligne de steamers Cromwell.—New York et Nlle-Orléans.

Départ, DIMANCHE, 10 février, à 7 heures du matin, Le steamer régulier et fin marcheur,

GEO. WASHINGTON,

Commandant, E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage de 1ère classe…………$60.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

3fév—8 41, rue Carondelet.

POUR NEW-YORK

Steamers de la Ligne Cromwell. — New-York et Nlle-Orléans.

MARDI, 5 février, à 7 heures du matin, Le steamer favori Et fin marcheur,

GENL. MEADE,

Commandant A. W. Sampson,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres…………$60.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

27 janv—[illegible] fev Rue Carondelet, No 41.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2500	Berry,	"
MISSISSIPPI	2200	Sumner,	"
MERRIMACK	2200	Vansice,	"
HAVANA	1800	Whitman,	"
MONTEREY	1400	Edwards,	"
MARIPOSA	1400	Quick,	"
MATANZAS	1400		
MISSOURI	1400	Hudson	"

Le vapeur

MARIPOSA,

Quick, commandant,

Partira DIMANCHE, le 3 février 1867, à 8 h. A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson, et sera suivi par le vapeur

MISSOURI,

Hudson, commandant,

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent,

33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

C. K. GARRISON, président,

15 août No 5, Bowling Green, New-York.

POUR BORDEAUX.

Partant le 15 Février 1867.

La belle barque américaine ROSINA, capitaine Pearson, du port de 500 tonneaux, ayant la majeure partie de son chargement engagé et de bons emménagements pour passagers de chambre ou d'entrepont, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à

L. JOUBLANC,

3 fév 50, Passage de la Bourse.

RIO JANEIRO.

La ligne qui coûte le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia.

PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.

Départ : le 20 FÉVRIER, positivement.

Le brick anglais MARY AGNES, de première classe, capitaine Brunett, ayant ses passagers et son fret, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les passagers doivent envoyer leur bagage à bord le 18 et se procurer leur billet avant cette date. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

KANE & CO, Agents généraux,

Rue Gravier, No 69.

N. B.—Les émigrants peuvent toujours obtenir, des agents, les informations positives sur les avantages qu'il y a à émigrer au Brésil. 30 janv—au 20 fév.

PAQUEBOTS DE LA LIGNE DU "STAR," De la Nlle-Orléans au Brésil.

Départ, le 20 Février, positivement. — Pour RIO JANEIRO. — Le brick fin voilier PACKET DE TAMPICO, commandé par un capitaine expérimenté, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, S'adresser à bord, au capitaine, en face du Magasin Rouge, ou à J. Duviel, au coin des rues Ursulines et Front Levée.

N. B.—Les passagers devront se présenter au plus vite pour faire leurs arrangements, voir les emménagements, et être prêts quatre jours avant le départ. 22jan—1m.

Pour Bordeaux.

La barque française de première classe, HAPPY, capitaine Etcheverry, tirant seulement 13½ pieds d'eau.

Pour fret, s'adresser à

W. P. BUDDENDORFF & Co,

175, rue de la Commune.

Pour passage, s'adresser à bord au poteau 28, Deuxième District. 26 janv—

MEDAILLE D'OR

DÉCERNÉE À LA COMPAGNIE DE

FOURNEAUX

A L'HUILE DE PETROLE

ET

AU GAZ,

DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS

Rue du Camp, No 232.

Fourneaux à l'huile de Pétrole

Fourneaux à l'huile de Pétrole

Economisez votre argent en achetant un de ces fourneaux si appréciés !

Compagnie de FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE, de la Louisiane et du Texas, **RUE DU CAMP, No 232.**

On peut se procurer de l'HUILE aux endroits suivants :

1er DISTRICT. 232, rue du Camp, au Magasin de la Compagnie.

2e " No 294, Vieille, chez Théod. Pedesau.

3e " No 438, Grands Hommes, chez T. B. Pedesau.

4e " A l'angle des rues Camp et Jackson chez John H. Pope.

3 janv—

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude chacun aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COOTURIE,

janv— No 30, rue Vieille-Levée.

POUR BAYOU SARA

Et tous les débarcadères intermédiaires.

COMPAGNIE DE PAQUEBOTS DU BAYOU SARA.

BATEAU

LAFOURCHE,

Capitaine V. S. Barnes, partant de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES à 10 heures du matin,

Et tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

Bateau NINA SIMMS, capitaine W. E. Greathouse partant de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS, à 5 heures du soir,

Et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin.

Bateau…………………… capitaine.

fera trois voyages par semaine, principalement pour les passagers. Les départs seront annoncés.

A. C. Geddis, président. J. J. Brown, surint. général

Bureau de la Compagnie, Front Levée No 4.

Agents CELLOS & GWARTNEY,

18, rue Front,

RIPLEY & CO,

3 fév Rue du Canal, No 32.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les MARDIS à 10 heures A. M. et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères sur la côte. Le bateau Alone, Jos. Ancoin, capitaine, F. Charlet, commis, partira régulièrement comme ci-dessus. Le Alone donnera une attention particulière au fret et aux passagers pour la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. M. SURLS, 8 Nlle Levée.

V. Paisant, agent d'annonces. 2fév—1m

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur FLICKER, Wm. Taylor, capitaine, C. A. Mentaldo et Samuel Taylor, commis, portera une attention particulière au fret pour Thibodeauxville et tous les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau donne des connaissements jusqu'à Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

1er fev—1m V. Paisant, agent d'annonces.

POUR LES ATTAKAPAS.

Steamer Cadet.

WM GREIG, capitaine. GEO M. D. MADERE, commis.

Partira MARDI le 6 février, à 5 heures P. M., prenant du fret pour Simmsport, Cheneyville et tous les points intermédiaires de l'Atchafalaya et du Bayou Chêne. Aussi, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, Nouvelle Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et Pont Breaux.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

A. MEYNIER Jr, 21 rue St Louis.

1er fév J. J. COMAUX, 3 rue St Louis.

Départ : MARDI 5 Février à 5 heures P. M.

POUR LES ATTAKAPAS. —Le bateau à vapeur Cadet, capitaine William Greig, commis G. D. Madere, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il prendra du fret pour Simsport et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nelle-Ibérie, St-Martinville, Pont-Breaux et tous les débarcadères intermédiaires du Têche.

Pour fret ou passage s'adresser à

A. MEYNIER Jr., rue St-Louis, No 21.

1er fév J. J. COMAUX, rue St-Louis No 3.

Paquebot régulier de la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur ALABAMA (à roues sur les côtés), d'un faible tirant d'eau, capitaine H. L. Lee, partira SAMEDI, 2 février, à 5 heures du soir, pour Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore, St-Maurice, Cotile, Alexandrie et les débarcadères de Norinan, de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN F. DOUGLAS,

LINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Place.

P. S. — L'ALABAMA prendra du fret pour Jefferson et les points au-dessus du Rapt, avec le privilége de réembarquer à Shreveport. 31 janv—1m

Paquebot régulier de la Côte.—Départs tous les deux jours.

POUR ST JEAN-BAPTISTE et tous les débarcadères sur la côte—le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau DELTA, M. W. Forward, capitaine, partira régulièrement tous les deux jours, à partir de dimanche 27 janvier, à 10 heures du matin—Pour fret s'adresser à bord.

27 janv—1m V. Paisant, agent d'annonces.

DEPART Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, Capt. O. Hinckley (M. Kenison, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barre, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. R. CARLIN, 31 Vieille Levée,

J. S. PAGAUD, Agent d'Annonces, 13 Front street.

Le VICTORY a des places de la côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 26 jan—1m

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis, se reliant au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNA E., capitaine E. B. Trinidad, commis Jas. B. Vance, partira de Brashear tous les jours, y compris le dimanche, à l'arrivée du train des chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle Ibérie. A son retour il quittera la Nouvelle Ibérie tous les jours, à 1 heure A. M. et arrivera à Brashear à temps pour le départ des chars à 1 heure de l'après-midi, pour la Nouvelle-Orléans.

Agents—PRICE, HINE & TUPPER,

24janv—2m.tlj. ROBERT HARE 55, rue Carondelet

BAYOU LA FOURCHE ET PAQUEBOT DE LA COTE.

ALOE (the fine passenger boat) W. H. King, capitaine, J. A. Richard et W. D. Andrews, commis—Partira tous les mercredis et samedis, prenant du fret pour la Fourche-crossing, Thibodaux, Labadie, Napoleon, Paincourtville, Donaldson et tous les points de la côte et du bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

A. MEYNIER Jr, 21 rue St Louis.

CELLOS & GWARTNEY, 13, rue du Front,

13janv—1m

LIGNE REGULIERE DE LA COTE ET DU Bayou Lafourche.

QUATRE DEPARTS PAR SEMAINE.

LE beau bateau J. M. Sharp, A. Dugas capitaine, V. Dufresne commis, partira tous les MARDIS à DIX heures A. M. et tous les VENDREDIS à CINQ heures P. M. prenant du fret pour tous les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche, et descendant la côte les DIMANCHES et JEUDIS en plein jour.

Le célèbre paquebot Lotus No 3, Jos. Dufresne capitaine, E. G. Mayer commis, partira tous les MERCREDIS à DIX heures A. M. et tous les SAMEDIS à CINQ heures P. M., et descendra la côte tous les LUNDIS et VENDREDIS pendant le jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4.

13janv—1m V. Paisant, agent d'annonces.

POUR LA COTE— Au-dessous de la Ville—Bateau de la Malle des Etats-Unis—Deux fois par semaine—Pour Pointe à la Hache, Buras, la station de la Quarantaine et tous les ports intermédiaires—Le magnifique bateau à vapeur Cottie, à roues sur les côtés, capitaine Wm. Baswell, part tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Il commencera ce service mardi prochain, le 1er janvier 1867 et retournera à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à N. Bayree, au bureau, rue Bienville No 24. 29déc—1m

POUR LE VERMILLION.

ANY ONE, Emile Dubon, capitaine, Ad. Sauce, commis, partira après-midi des chars de Brashear-City, les mercredis et samedis, prenant du fret pour Abbeville, Pont Perry, Sebastopol, Royville, Vermillonville, Grand Coteau, Carlencro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion.

Pour détails s'adresser à

MONTAGNE & CARLOS 21 rue St-Louis,

7janv—1m et à A. MEYNIER Jr.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures P. M.—Le steamer PIONEER, capitaine Paul Pouillard (M. Gautier, commis) partira les jours indiqués ci-dessus pour Thibodaux, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le frêt destiné aux points de la côte doit être l'objet d'une attention toute particulière. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à CELLOS & GWARTNEY,

13, Front street,

A. MEYNIER Jr, 21, St-Louis.

6jan—1m V. Paisant, agent d'annonces.

PAQUEBOT REGULIER DU BAYOU DE GLAIZE. Départ LUNDI, 4 février à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, le Bayou Jaune, le Big Bend, Moreauville, Jonction, Entreprise, Evergreen et tous les ports intermédiaires.—Le superbe steamer D. Hinde, capitaine H. H. Broad, commis A. F. Trémoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN,

rue de la Vieille-Levée, No 31.

VIRGINIUS C. DENTZELL, agent pour les annonces 9 jan

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis—Départ, TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour tous les ports et donnera le privilège de reconsigner à Vicksburg. Sous le rapport du comfort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 18jan—1m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ : Tous les MARDIS à CINQ heures P. M.

Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur Irène, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Gus. E. Lotallier, commis John W. Darby, partira pour les Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du bayou Rouge, Simmsport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 9,

DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 2,

J. S. Pagaud, agent pour les annonces, rue Front, No 13.

26jan—1m

J. A. BLAFFER & CO

(Successeurs de Wm. MASSEY.)

Seuls agents pour la vente du

XX. DRAUGHT ALE.

Ale en barils, demi-barils et bouteilles de

MASSEY, HUSTON & Co.

Ils reçoivent un nouvel approvisionnement par chaque arrivage de Philadelphie et de New-York.

Les marchands, les buvettes, les hôtels, les clubs et les familles sont approvisionnés, sur demande, de cet excellent Ale en baril, en demi-baril et en bouteille.

Des conditions avantageuses, pour l'ale en baril, sont offertes aux personnes qui mettent en bouteille.

La maison sollicite les ordres de la campagne ; elle les remplira promptement.

ETABLISSEMENT POUR LA MISE EN BOUTEILLES :

Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville.

DEPOT POUR LA VENTE EN GROS :

No 52 de la rue Nouvelle-Levée.

8 nov—3m

AUGUSTUS MOORE, JAMES M. COOLEY, Nlle-Orléans. | ROBT. MOORE & SON, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES, Cincinnati.

MOORE & COOLEY,

MARCHANDS de MACHINES pour habitations, Chemins de fer et Bateaux à vapeur. — MACHINES A VAPEUR de tous genres, scies pour moulins, moulins à maïs et à blé, font., fer forgé, chaudières à vapeur, &c. Ils passent des marchés pour fournir des locomotives et des machines pour bateaux.

No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union.

11 janv—3m

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,

72 OLD STREET……………NEW YORK,

Seul agent aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du

SILLERY	de Moet & Chandon, première qu.	
FLEUR DE SILLERY	do	
VERZENAY	do	
GRAND VIN ANGLAIS	do	rés sec,
GRAND VIN IMPÉRIAL	do	cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'ajoutant que le coût du transport. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec étiquettes et marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut être assuré que la liste des prix sera strictement suivie dans toutes les circonstances.

G. M. BAYLY & CO.,

nov 6m 6 de la Commune. No 61

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, **12 & 14**

16déc NOUVELLE-ORLEANS.

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE

MASQUES ET DE COSTUMES

De la plus grande fraîcheur,

avise ses nombreuses clientèle, et le public en général

veuille visiter son magasin

93……RUE CONTI……93

4déc—jusq'à 26 mars.

J. CORSON…………………JOHN S. GROVE

Corson & Groves,

Rue Poydras No 144—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grilles, ferblanterie unie et autres, articles de fonte, articles en cuivre et articles de ménage.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, qu'ils leur vendront à bas prix.

18sept—6m

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, taches, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien,

1er déc encoignure Orléans et Bourbon.

HUILE D'ECLAIRAGE.

Qui a obtenu le Prix et qui ne fait pas explosion.

NOUS offrons au public cette huile célèbre et n'hésitons pas à la déclarer la meilleure des huiles employées pour l'éclairage.

Elle ne fait pas explosion ;

Elle n'a pas de graisse ;

Elle ne graisse pas de mèche ;

Elle ne graisse ni ne salit les vêtements,

Elle éclaire mieux que le gaz,

Elle donne une jolie et douce lumière ;

Elle fatigue moins les yeux.

On peut s'en servir pour une lampe quelconque de Kerosène, en changeant le bec.

Les juges ont reconnu que c'est la meilleure huile, celle qui offre le plus de sécurité et qui est préférable aux graves accidents provenant de l'explosion du kérosène, on emploie de préférence l'huile que nous offrons aujourd'hui au public.

Nous sommes prêts à en fournir au commerce. Le public est prié de venir l'examiner et d'en faire l'essai. Nous avons un magasin un grand assortiment de LAMPES, BECS, CHEMINÉES, MÈCHES, &c. et nous pouvons vendre au commerce de détail à des prix très raisonnables.

Premier prix décerné par la Foire de l'Etat de la Louisiane. H. D. NORVELL, agent-général, 130 Maiden Lane, New-York.

A vendre par E. BLEAKLEY & CO. agents Rue Poydras, Nos 56, 58, 60, 62 et 64, Nlle Orléans.

22 jan—1 an

Corde d'emballage, faite à la machine !

LA Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la toile d'emballage de la meilleure qualité de forme bétonnée et en demi rouleaux, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs. Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock et s'assurer de nos prix.

JOHN GILMORE & CO.,

Les ordres sont reçus et exécutés par

M. S BRADY,

2 déc—8m Rue de l'Union, No 18.

ARDOISES ARDOISES

A VENDRE.

Messieurs les Couvreurs en Ardoises trouveront un assortiment complet d'ARDOISES anglaises et américaines de première qualité, au prix le plus réduit du marché, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, et à mon Magasin de planches, encoignure Franklin et Toulouse.

3 jan—1m J. JOURT.

Rachat des Bons de la ville.

Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867.

AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, jusqu'au 15 février 1867, à midi, pour la vente à la ville, de CENT (100) BONS payables en billets émis par la ville. Les propositions doivent être adressées à O. De Roys, secrétaire, à l'Hôtel de Ville, salle No 22, et adressées "Propositions pour la vente de Bons."

JNO T. MONROE, Maire,

P. O. MORAN, Contrôleur,

Jos. HERNANDEZ, Trésorier,

GEO. CLARK, Président du comité de finances.

T. H. BOINSBOTHAM,

O. De ROYS, Secrétaire.

12janv—12 au 15fev

AVIS.

Aux Contribuables.—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

H. BENSEL,

Percepteur des taxes d'Etat pour le Quatrième District.

Bureau—au bureau du Recorder du 4me District, rue Magazine, entre les rues Philippe et Jackson.

23janv—20f

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1867.

AVIS est par le présent donné qu'à la requête de plusieurs Actionnaires, une assemblée générale des Actionnaires aura lieu à la maison de banque, No 1 Commercial Place, le jeudi, 28 février 1867, à midi, afin de prendre en considération les affaires de l'institution, et de délibérer sur ce qu'elle aura à faire à l'avenir.

THOMAS ALLEN CLARKE,

23janv—au 28 fev Président.

Banque du Crescent City,

Rue du Canal, No 104.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1867.

LE CAPITAL de cette banque ayant été réduit à $[illegible] par une majorité qui a été publiée, les porteurs d'actions sont priés de s'adresser à la banque pour de nouveaux certificats de titres. CHAS FAURIE, Jr. Caissier.

23janv—15f

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud,

Rue Gravier No 168.—Nlle-Orléans, 21 janvier 1867.

LES soldats estropiés qui désirent être secourus par cette Société doivent s'adresser à ... des docteur L. F. Fleck ... rue du Camp ... de la pharmacie Abraud.

DABNEY H. MAURY,

22jan—8fév Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud.

OSCAR BERCIER. WM DE LA RUE.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs.

1janv—2m No 80 rue des Magasins, N. O.

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains — FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés à sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufactures, salaires, etc.

—Aussi—

Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON, Sucre, Merrains, etc., à la ville, en Europe et à New-York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux et en petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—1m—tlj

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer d'un prospectus à l'établissement. 21 août—6m

COLLEGE dirigé par M. CARON.

Rue des Remparts 240.

Enseignement : l'anglais le français l'espagnol l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles. Classes du jour de 9 à 3 heures — De $4 à $10 par mois. Classes du soir de 7 à 9 heures — $5 par mois. Pensionnat de $25 à $30 par mois. 26 juin—

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune. Fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Les jeunes élèves sont aujourd'hui les teneurs de livres ou avancent dans la plupart des meilleures maisons de la ville. Le cours commercial normal, cours de calligraphie, des mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, et l'espagnol séparément. Les étudiants spéciale permettent de passer d'une section spéciale à une autre. Un passe port sur toutes les parties du collège. Un passe-port sur toutes les places accordé ... R. DOLBEAR, Président.

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 46, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 1nov—6m

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC" de la Nlle-Orléans,

19 CAMP.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1866.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transports par terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président,

WM. P. KELLOGG, Vice-Président

1juillet—1an—412 H. P. JANVIER, Secrétaire

124……………CHARTRES……………124

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE-ORLÉANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues,

Produits chimiques et

Médicaments patentés

Français, Anglais,

Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c. &c. 22 nov—6m

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 26oct—

Bureau de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1867.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les actionnaires le 24 janvier 1867, avis est donné qu'une réunion générale des actionnaires de la Compagnie d'huile de pétrole et de charbon de la Louisiane aura lieu, au bureau de M. W. B. Koonts, rue St Charles, No 37, le 25 février prochain, à 5 heures du soir, pour considérer les changements et les amendements à l'acte d'incorporation de la Compagnie.

L. A. FOURNIER,

27janv—au 25 fév Secrétaire.

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien élève de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Exzema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 5 heures du soir.

Opiat et injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et des écoulements. F. GAUDOZ,

11 oct—3m coin des rues Conti et Bourgogne.

Changement de Local.

M. HEINEMAN a transporté son magasin de BOTTES et de SOULIERS du No 151 de la rue de Chartres au No 66 de la rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville.

6jan—1m

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—FÉVRIER 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :—en cas de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

B	L
Battagné, François	Leonet, François
Boyer Mme, née Lavesque	Lieardies, Léon
Bourrier, Jules	Lafont, Ferdinand-François
Bernard, Georges	Lestrade, Jean
Bochet, Edouard	Lagrange, Eugène, docteur
Bernard Mme, née Brigitte Pilon	Léon, Amédée
C	M
Chavoy	Mielly, Claude-François
Conrad, Léon	Masse, Honoré
Collichon	Mathoe, Jean-Marie
Clavert, Bertrand	P
Carré, Alfred	Pedesaux, Michel
Crétin-Mitouflet	Pomès, Oranne, les époux
Casset, Charles	Prade, Antoine
Cazé, Mme veuve	Petitfils, François et Emile
D	Pellier, Mme, née Petitfils
Desire, Georges	Poulin, Mme veuve, née
De Massebre	Catherine Braden
Dodose, Jean	R
Durand, V J	Riffaud, Jean
Dufour, Paul	Ryan, Anna Mlle
F	S
Fosse	Savari, Joli
Faite-Nicolin, Antoine	Schroder et Schreiber
G	Sénes, Jules
Graybowski Casimir	Seignant Jean-Baptiste
H	T
Hédiard, Jean-Marie	Tassiet
Haessmann, Léonie Mme	Tronsout, Auguste
I	Trotreau, Jules
Isaleau, Eugène	Thiollant, Louis
J	V
Jodier, Claude	Vernier, Xavier
Jardel, Baptiste	Vannereau, Alphonse
Jaquet, Jules [de Vossilar]	W
L	Wanne-Warin, Jean
Lachenaume, Laurent	X
Lafargue, Léo	Ximenes, Mme veuve, née Gonon.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1er fév

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus ; d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de maladies, des pressentiments de malheurs, une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier ; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immédiat. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient commis des excès des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence dérégléé. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quelque anciennes qu'elles soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou débilitées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un de ces maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies venant quelles provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, le teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui désolent l'humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas un qui égale

L'Extrait de Salsepareille De Helmbold.

Nettoie et renouvelle le sang, rend la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre ; et aujourd'hui pour la première fois le public sait ce qu'il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets merveilleux d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà pris.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un galon du sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensatoires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie

Voir les observations faites par le Dr Ephraïm McDowell, célèbre médecin, membre du Collège royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

A vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de HELMBOLD,

16oct 594, Broadway, New-York.

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ

LE MALAKOFF ELLIPTIC DUPLEX.

(OU A DOUBLE RESSORT)

DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS ne PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui ont un seul ressort. Ils servent à former parfaite gracieuse aux robes que fait paraître la toilette ... dont sont composés les toilettes inutiles. Il y a donc économie à les acheter.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LEGER qu'il ait encore été fait.

Pour les promenades, la maison, l'église le théâtre, les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., ils sont sans égal, et présentent la plus grande élégance, le confort et la facilité de la mode, d'ELEGANCE DE FORME ... de l'ELLIPTIC DUPLEX.

Le Malakoff par Excellence

Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne devraient en trouver d'aussi bons.

A vendre partout.

Manufacturés exclusivement par

WESTS, BRADLEY & CO.

97, Chambers, 79 et 81, Reade streets, New York.

AVERTISSEMENT — On passe à faire passer une épingle à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS tressés ensemble, et c'est tout le secret de leur FORCE et de leur FLEXIBILITÉ ... combinaison. Aucun Malakoff à ressorts simples n'offre ... cette combinaison.

L'étampe à l'encre rouge savoir "J W BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la bande de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS,

ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR :

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c. &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

Avis.

CONFORMÉMENT à un ordre de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, lequel nomme un jury de francs tenanciers chargé d'examiner l'emplacement pour l'élargissement de la rue de la Levée et les réparations de la Levée, entre la rue Bouthier et la propriété du Couvent, troisième District ; de déterminer les limites dudit emplacement et faire un assessment des dommages qui en résulteront aux personnes possédant des propriétés sur la façade.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées que les soussignés, jury de francs tenanciers, ont fait à l'honorable Cour un rapport qui a été reçu au greffe de ladite Quatrième Cour, avec un plan annexé audit rapport, et que ceux que cela concerne peuvent l'examiner ; que le rapport du jury et l'assessment seront présentés à ladite Cour pour être confirmés, conformément à la loi, lundi, 18 février prochain.

Toutes les personnes dont les droits ou les intérêts pourraient être lésés par ledit rapport, peuvent faire savoir spécialement leurs objections, par écrit, dans les dix jours qui précèdent la demande de confirmation. Lesdites objections devront être remises au greffe de la dite quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, afin que le jury puisse reconsidérer ou amender son rapport, — s'il le juge convenable — avant de présenter ledit rapport pour qu'il soit confirmé d'après la loi.

JOHN L. LEWIS, président.

Eugène Dupré,	G. de Feriet,
R. Montégut,	Ch. Caffin,
A. Barrois,	J. A. Deblanc,
J. C. Delavigne,	John Culbertson,
J. Reynes,	Henri Bezou,
F. Deubert,	

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1867. 17 janv 30 f

J. A. De HART,

DENTISTE,

17………Dauphine………17

30 nov—an Près Canal.

LE Dr Geo. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ayant repris l'exercice de sa profession, les personnes qui ont besoin de ses services le trouveront à son cabinet au No 190 de la rue du Canal.

15 janv—12 f

LOUIS S. TESSON, Nlle-Orléans. | TESSON SON & CO, St-Louis

LOUIS S. TESSON & Co., COURTIERS DE CHANGE,

rue de la Commune, No 6.

Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.

20 nov—3 m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à défricher, des moulins à riz, des presses à coton, des vis de Howell, des bouches à fourneaux, des grils ; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour le Sud.

6sept—6m LEEDS & CO.

Au Public.

PAR suite des malentendus quant au but que se proposent la Société de l'Hôpital du Sud, les Directeurs de "l'Asile des Soldats de la Louisiane" croient devoir de déclarer aux citoyens de cet Etat, que "l'Asile des Soldats", à Mandeville, est une Institution d'Etat établie en vertu d'une loi ; qu'il n'a aucun rapport avec la Société de l'Hôpital du Sud ni avec aucune autre société particulière ; que ceux qui aident les sociétés de ce genre n'assistent en aucune façon "l'Asile des Soldats", qui non seulement secourt les soldats estropiés du Sud, mais encore enlève au peuple un lourd fardeau et ... rappelle qu'il ne doit pas oublier les contrepartie ... veuves, les orphelins et les membres indigents de notre communauté.

THEOD. F. THIENEMAN,

Président de l'Asile des Soldats.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1867. 16 janv—

VENTES JUDICIAIRES.

BERTRAND SALOY vs CHARLES SEUZENEAU.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, huit de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible] à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o Un terrain, situé au faubourg Washington dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 7, borné par les rues Piété, d'Amour [illegible] et des Bons Enfants, mesurant trente deux pieds [illegible] ... [illegible]

2o—Un terrain et une bâtisse ... [illegible]

3o—Deux terrains contigus ... Nos Huit et Neuf ... mesurant ... huit pouces de face à la rue Piété, sur cent dix pieds de profondeur ... [illegible]

Ensemble avec l'usage et le privilége de deux allées communes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y ... trouvant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 fev—1, 11, 22 ; 2, 3 mars

ADÈLE BOULE vs EMMA ROGERS.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI ... [illegible] ... à la vente publique et adjudication de ...

Un lot de meubles et d'effets appartenant au défendeur ... [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

G. FLINT & JONES vs WALTER COX

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,254. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI ... [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SIGLEY, GIDON & Co vs FERNIE BROS & CO

QUATRIÈME COUR de District de la Nlle-Orléans—No [illegible] ... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

T. T. DICK vs La dame M. T. TOOMS et al.

TROISIÈME COUR de District de la Nlle-Orléans ... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Le docteur Lucien P. Bernard, agent vs James A. Redon, comme agent de la veuve Claudius Redon et als et en son propre nom.

CINQUIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] ... [illegible]

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

La firme J. D. PATTERSON vs WRIGHT & ALLEN

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans ... [illegible]

HARRY T. HAYS,

BOSTOCK GRAY & JONES vs [illegible]

QUATRIÈME COUR ... [illegible]

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

NORCROSS PERKINS & HERSEY vs N. W. NORCROSS.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] ... [illegible]

Le bateau à vapeur "Planet" ... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 janv—29 23 fev 1 11

EDWARD DURRIVE & Co vs LEURS CREANCIERS.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]. En vertu d'un jugement ... janvier 1867 ... je procéderai le MERCREDI ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... à la vente publique et adjudication des billets ci-après décrits, savoir :

PAR la Banque des Citoyens	Billet de Francis Webb, à ... avril 1862 ... Billet de Blanchard & Ranson à ... avril 1860	$11,517 00 / 5,700 00
		$17,217 00
la Banque de la Louisiane	Billet de Jno L. Lobdell à ... décembre 1862 ... Billets de Blanchard & Ranson ... Billet du même échu le 2 décembre 1862	$4,000 00 / 2,000 00 / 3,116 33 / 3,161 05 / 2,700 00
		$16,179 37
la Banque de l'Etat de la Louisiane	Billet de Berger & Brown ... 1863 ... Billet de Berger & Brown ... 1863	$2,000 00 / 1,000 00
		$3,000 00
Abat, Genères & Co	Billet de Berger & Brown ... 1863 ... Billet de Blanchard & Ranson ... janvier 1863	$4,820 49 / 3,000 00
		$7,820 49

Tous lesdits billets sont plus amplement décrits dans le bilan déposé au greffe de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

EDOUARD H. LEHMANN vs. ANTOINE HYPPOLITE STEPHENS.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,252. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, onze de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

UN CERTAIN BILLET hypothécaire, donné en nantissement (pledged) au demandeur pour garantir le paiement d'un autre billet de la somme de $[illegible], daté ... 1866 ... savoir :

$[illegible]—Nouvelle-Orléans, le 28 août 1866.

Un an après date je promets de payer à l'ordre de moi-même, à la Banque des Citoyens de la Louisiane, en cette ville, cinq mille piastres, valeur reçue avec intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement, et paraphé "ne varietur" en date du 28 août 1866, par A. Barnett, notaire public.

(Signé et endossé) FÉLICITÉ LEFREYRE,

M. E. LEFREYRE.

Lequel billet est garanti par hypothèque sur la propriété décrite ci-après, savoir :

UN CERTAIN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, faisant face à la rue de la Commune, et formant partie du terrain No Trois dans l'ilet borné par les rues de la Commune, Gravier, St-Paul et Perdido.

Laquelle propriété est assurée à la Compagnie d'Assurance du Hope ... et la police en sera transférée à l'acquéreur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

31jan—31 ; 4, 6, 8, 11 fev.

VENTES DE CONSTABLE.

JAMES POWERS contre Mr. DEVINEAUD.

COUR du Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans — No 311 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé l'Hon. O. H. Brugo, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, VENDREDI, 8 février 1867, à midi, au bureau, au coin de la rue St Charles et du Commercial Place, la propriété saisie dans cette affaire ... meubles saisis dans le susdit procès.—Conditions comptant sur livraison.

31 jan—fev 1,4 JOHN C. KULAU, Constable.

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO, New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent,

149 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. 30 août—6m

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR CHARLES E. FORTIER.

Le Lougre PRINCE DE JOINVILLE, à l'encan.

Succession de MATEO FORTUNORITCH. No 28,[illegible]

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur,

Bureau No 77 Passage de la Bourse

IL sera vendu ... à l'encan ... [illegible]

Le Lougre "Prince de Joinville" ... [illegible] ... Pont de la rue des Marais dans le ... [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

La manufacture de souliers du Sud à l'encan.

Par FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur,

Bureau No 41 Passage de la Bourse

SAMEDI ... février 1867, il sera vendu ... à la Bourse des Marchands et des Encanteurs ... [illegible] affaires de la Compagnie—

Toutes les machines, outils et accessoires ... [illegible]

N. B.—Des propositions ... [illegible]

Douane de la Nouvelle-Orléans,

BUREAU DU PERCEPTEUR,

Nouvelle-Orléans, ... janvier

LES marchandises ... [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Excellente maison, située rue Johnson, entre les rues St Pierre et la Promenade Carondelet ... rues Johnson et St Pierre ... Orléans et Dorgenois, et No 307, rue Dumaine.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 62 rue Royale

SAMEDI ... [illegible]

Douane des Etats-Unis,

CONFORMÉMENT ... [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de MICHEL CICERON. No [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour,

P. R. O'RORKE,

Greffier.

Succession de WILLIAM DE FORREST HOLLY.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

Succession de ERASMUS LYNN No [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

SUCCESSION DE MARIE ODAY No [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

Succession de E. H. POMEROY—No [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

Succession de H. C. MAY No [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

Succession de Louis et Mary MOREAU No [illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

Succession de GERSHEM KURSHEIDT—No [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

Succession de THOMAS O. LAUGHLIN—No [illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

Greffier.

AVIS.

Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane.

Schroder & Schreiber contre Eugène Darolles

PAR ordre de la Cour, avis est donné aux héritiers du dit Eugène Darolles ... [illegible] ... procès—autrement le dit appel sera ... [illegible]

J. H. ILSLEY Jr., Greffier.

Nouvelle Orléans, 14 novembre 1866.

15 nov—3m—15au

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve et avec catalogue de Marchandises sèches de printemps, d'importation nouvelle, à un crédit de quatre mois.

VENTE PAR COLIS.

PAR E. ROGER & CO,

O. DEJAN, encanteur.

MARDI ... courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

500 colis de Marchandises sèches de Printemps, d'importation nouvelle, comprenant:

Jaconats et Organdis français et écossais,

Percales françaises et anglaises haute nouveauté,

... [illegible]

Damassés, Nappes et Serviettes, Ouvré ...

Bareges ... brochés, Organdi Pompadour nouveauté,

Grenadines ... Bareges nouveauté,

... [illegible]

Bobinets, Rideaux brodés, etc., etc.

—Aussi—

500 lots de Marchandises assorties ... [illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

PAR A. FEIBER.

Vente importante de marchandises sèches de fond et de fantaisie, habillements, lingerie, chapeaux, &c, à l'encan.

PAR A. FEIBER,

H. MARKS, encanteur.

... [illegible]

PAR O. VALETON.

MEUBLES, MEUBLES,

... Matelas, Vaisselle, &c.

PAR O. VALETON, Encanteur

MERCREDI ... [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Maison en briques à deux étages, No 7 rue des Frontières ... de Terre et Maison à ... Six Terrains sur les rues Philippe ...

Par ordre des Héritiers de Vve Dousseau.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

... Passage de la Bourse No 17.

... [illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO.

Au Public.

LES ventes de Chevaux et de Mulets de Montgomery ... [illegible] ... partir de LUNDI, ...

... de Kentucky ... de l'Indiana ... [illegible]

MONTGOMERY BROS & CO.,

Bureau, rue du Camp, No 37.

PAR S. GUINAULT

Succession Antoine Michaud.

Vente d'ordre de l'exécuteur testamentaire.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.

LE ... samedi 16 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue ... [illegible]

Groceries. Groceries.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau: Passage de la Bourse et Bienville.

LUNDI, ... février ... à 10 heures ... rue Toulouse No 71 entre Royale et Bourbon.

Le fonds d'un magasin de groceries ... [illegible] ... —Comptant en ... 31 janv

Succession de Madame JEAN COULON.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau: rue Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 23 février 1867 il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue ... [illegible]

Acte de vente par devant P. E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres et les taxes de 1866 ...

23 janv—25,31—fev 7,14,23

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Vente de Colis et par Catalogue,

A QUATRE MOIS DE CRÉDIT.

400 Colis de Marchandises sèches étrangères et américaines,

Sans aucune réserve quelconque.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 36.

IL sera vendu, LUNDI, 4 FEVRIER 1867, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres,—sans aucune réserve—

100	pièces	brillantines et organdis français,
[illegible]	"	linon ...
[illegible]	"	jaconats français,
[illegible]	"	indiennes ...
500	"	toile du Nord superbe,
500	"	poil de chèvre superbe,
500	"	popelines ...
400	"	grenadines ...
1000	"	mousselines, brochées, ...
200	"	bobinets de 25 à 108 pouces, ...
700	"	... Nos 3, 5 et 7,
130	"	mérinos français tout laine et à double largeur,
200	"	mousselines ... tout laine,
1000	"	... moustiquaires,
1000	"	toile ...
1500	"	mouchoirs ... blanches, jaconats, ...
500	"	ginghams ...
100	"	damas ...
500	"	toiles d'Irlande et toiles d'Espagne, extra fines.

—EGALEMENT—

10 balles Impérial ... Cotons écrus Lawrence Greatfalls, ...

15 caisses cotons blancs ...

... Casimirs ... pour le commerce du printemps,

... Cotonnades ... pour hommes, femmes et enfants,

... douzaines Mouchoirs ...

... do Mouchoirs Madras ...

... do Serviettes à franges ...

... do Nappes et linge de table ...

—**Termes et Conditions.**—

Toutes sommes au-dessus de $300 ... en billets ... [illegible]

Au dessus de $ ... quatre mois de crédit, en billets ... [illegible]

... 31 janv

PAR BERNARD TURPIN.

VENTE DE CARGAISON,

En débarquement du navire Francine, arrivé de Bordeaux.

Vins en caisses, huile d'olive, fruits à l'eau-de-vie, prunes, vinaigre.

PAR BERNARD TURPIN,

EUGÈNE TOURNE, encanteur.

Bureau, No ... Vieille-Levée.

MARDI ... février 1867 ... [illegible]

T B	1 à ...	100 caisses vin ...
	2	... caisses vin ... Bordeaux.
	3	300 ... caisses ... Bordeaux.
B & Co	1 à 217	... caisses ... Bordeaux,
	1	...
	2	...
	3	...
	4	25 caisses huile d'olive ...
	6	...
	7	...
	8	...

Conditions—Comptant ... [illegible]

... 2 fev

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

SUCCESSION D'HENRY BEIR No 27,[illegible]

Meubles, Bijoux, Montres, &c., à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO,

GARDNER SMITH, encanteur

Bureau, No ... rue du Camp

IL sera vendu ... [illegible]

Les meubles ... [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 fev

PAR NELLIGAN & NASH.

Succession de Mary Jane King ou Kingsberry.

Par ordre de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District—No 27,459.

Beaux meubles en acajou et en bois de rose, comprenant Bois de lit, Bureaux, Armoires, Toilettes, Tables de centre, Rideaux, Tapis, Poêles, Faïence, Coutellerie, Pianos, Candélabres, Bijoux, &c.

Par NELLIGAN & NASH,

J. NELLIGAN, encanteur,

Bureau, rue du ... No 74

MERCREDI ... [illegible]

... 2 fev

PAR J. P. BOISSEAU.

FONDS D'UNE GROCERIE BIEN ACHALANDÉE.

Vente à l'encan, le propriétaire se retirant des affaires.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, rue Gravier Nos 44 et 46, entre ... Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée.

... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 2fev

Bois. Bois. Bois.

Vente pour cesser une Société.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Bureau, rue Gravier, Nos 44 et 46.

... [illegible] ... comptant, en billets du trésor des Etats-Unis 26 au

PAR R. BROWN & CO.

Grande vente de tabac en feuilles.

PAR R. BROWN & CO.

NOUS VENDRONS ... LES MARDIS ET LES VENDREDIS ... salles ... de la Bourse ... Nouvelle-Orléans ... DE CENT à DEUX CENTS BOUCAUTS DE TABAC EN FEUILLES ... [illegible]

Les acheteurs de toutes les classes trouveront chez nous courtoisie et ... [illegible]

R. BROWN & CO.

11 nov—1m. 77, rue Carondelet.

Bureau du Surintendant du Commissaire des Vivres.

Département du Golfe — Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1867.

AVIS—Des propositions cachetées, en duplicata, seront reçues, jusqu'au 12 février 1867, à midi, pour fournir, au Département des Vivres des Etats-Unis, les articles suivants:

2,000 barils de PORC MESS FUMÉ, dans de bons barils ...

10,000 livres de JAMBONS FOURRÉS, de première qualité, dans des tierçons,

20,000 livres de PLATS COTES BACON ...

500 barils de ... en barils. La proposition ...

20,000 livres de CHANDELLES ADAMANTINE, poids plein,

30,000 livres de RIZ en barils,

1,000 livres HARICOTS LIMA, récolte de 1866, ...

10,000 livres de BISCUIT en barils.

Tous ces articles doivent être de la meilleure qualité ... [illegible]

A. BECKWITH,

Brev. Brig. Genl. et Com. des Vivres, A. des E.-U.

26 janv—au 11 fev

SOULAGEMENT DES MALADIES Par l'imposition des mains.

LE docteur PERSONS, ci-devant de l'Institut Dynamique de Milwaukee, Wisconsin ... [illegible]

Les consultations sont gratuites et les prix raisonnables. ...jan—1m

S. L. NASITS & BRO vs leurs CREANCIERS — Pour un atermoiement—No [illegible] Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

LES Créanciers des requérants ... [illegible]

Par ordre de la Cour. D.C. BYERLY, Greffier.

10jan—17,24 31—8 fev

Avertissement ! Avertissement !

WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier clandestin de CONTREFAIRE la

CÉLÈBRE MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPECIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.

Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES et ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VERITABLE article est fabriqué, connu par le passé par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nos amis peuvent être assurés que nous ne négligerons rien pour conserver à sa QUALITÉ la PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS aussi rigoureusement que les lois nous le permettront. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience, sera énergiquement défendue. Une étiquette sera placée bientôt pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera aux DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.